

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents :9
Votants :9
Absents :2

L'an deux mille vingt-trois le jeudi 29 juin à dix-huit heures trente minutes. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Date convocation :
Le 20 juin 2023

N°2023_D26 : Installation d'un médecin à Lagarrigue : demande de prise en charge des loyers par les communes voisines.

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absents : LECUTIER Jean-Marc ; MONJAL Mathilde

Absents donnant procuration :

AUSSILLOU Pierre, a été nommé secrétaire de séance.

Mme Le Maire informe le conseil municipal que la Mairie de Lagarrigue sollicite les communes avoisinantes afin de leur demander une participation financière en vue de prendre en charge une partie des loyers de médecins souhaitant s'installer sur la commune de Lagarrigue.

Notre situation financière ne permet pas de donner une suite favorable à la demande faite par la Mairie de Lagarrigue.

Le conseil municipal à l'unanimité ne donne pas suite.

Fait à Boissezon le 29 juin 2023,

Le Maire,
Jacqueline CABROL

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la sous-préfecture le 29 juin 2023. Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus, Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.